

Image not found or type unknown



Droit de passage avec servitude

Par **chicoe**, le **28/10/2009 à 16:46**

Bonjour, mes parents ont une maison avec 2 passages pour rentrer dans leur habitation dont une qui passe sur terrain voisin (entrée principale de mes parents) quand ils ont acheté cette maison la servitude existait déjà depuis au moins 30 ans et elle est encore marquée sur leur acte notarié. (acheté en 1991) le voisin est décédé et sa sœur veut nous enlever le droit de passage ? a-t-elle le droit ? et nous attaquer en justice si nous refusons ? merci d'urgence